

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 11

Artikel: Le besoin d'activité chez l'enfant

Autor: Brunisholz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est cependant superflu d'envisager de plus près cette hypothèse, car nous sommes convaincu que la suppression de l'examen de renouvellement ne peut plus se poser dès qu'on se rend compte de sa raison d'être, dès qu'il est acquis qu'il n'a rien d'exceptionnel, ni par conséquent d'odieux, à moins que l'on persiste à trouver odieux d'être mis sur le même pied que ceux qui se glorifient le plus de l'indépendance de leur profession : les juristes en général et les avocats en particulier, ce qui serait vraiment manquer quelque peu d'esprit.

J. PILLER,
professeur à l'Université, membre de la Commission des études.



Le besoin d'activité chez l'enfant

Le besoin d'activité est inhérent à la nature même de l'enfant ; un peu d'observation suffit pour s'en persuader. Dès ses premières années, à peine sait-il marcher, que déjà il va, il vient, il gesticule, il s'amuse sans jamais se lasser ; étonné et ravi, il jouit avec avidité de la puissance d'agir qui est en lui. N'essayez pas de l'en empêcher ; ce serait au détriment de sa santé et de son développement normal. On peut appliquer à l'éducation physique ce qui s'observe dans l'évolution mentale : toute faculté se développe nécessairement par son propre exercice ; notre corps de même. Il ne faut pas négliger cette éducation du corps. Nous ne dirons pas avec Jean-Jacques Rousseau qu'elle doit avoir la prépondérance sur la formation intellectuelle et l'éducation morale. Non, certes ; nous cultiverons avant tout l'intelligence, nous formerons le cœur, nous élèverons l'âme de nos élèves. Mais, en même temps, favorisons le développement corporel, et avec lui la santé des enfants. Un philosophe anglais, Locke, a dit : « Un esprit sain dans un corps sain. » Cette règle n'est pas sans exception, car il existe des âmes fortes dans des corps débiles. Cependant elle est vraie dans bien des cas. Notre corps est l'intermédiaire nécessaire entre la pensée et le monde extérieur. Afin que la pensée soit juste et conforme à la réalité, n'est-il pas utile que l'intermédiaire soit intègre et capable de remplir parfaitement son rôle. Ce n'est donc pas une préoccupation inutile que celle de l'éducateur qui, en toute occasion, tend à favoriser le développement physique des enfants. Il faut donc tenir grand compte de ce besoin d'activité chez l'enfant, le diriger sagement, afin qu'il puisse donner tout ce dont on peut attendre de lui au point de vue physique comme au point de vue intellectuel.

Comment s'y prendre ? Deux écueils peuvent se présenter, tous deux à éviter : aller trop loin ou n'aller pas assez loin. Aller trop loin, c'est-à-dire donner une telle liberté d'action à l'enfant que la

classe se trouvera transformée en salle de jeu ou de gymnastique. Et la discipline, cette condition essentielle de tout enseignement régulier et profitable, que deviendra-t-elle dans ce mouvement et ce bruit continuels ?

Deuxième écueil : N'aller pas assez loin, c'est-à-dire faire de ses élèves une troupe de soldats rangés en ligne dans un garde-à-vous continué et impeccable. Ce serait demander une chose impossible, et ridicule. Pourquoi harceler continuellement un élève un peu remuant, si cela ne l'empêche pas de travailler et ne gêne pas vraiment le travail de ses camarades ? Mieux vaut un enfant un peu vif, mais intelligent et actif, qu'un élève tranquille, mais apathique et indifférent. Du premier vous pouvez faire quelqu'un, parce qu'il a de l'esprit et de l'initiative ; du deuxième vous ne tirerez rien ou presque rien. D'ailleurs, quels sont les maîtres qui se plaignent d'avoir des élèves trop remuants ? Ceux qui ne savent pas favoriser le besoin de l'activité de l'enfant soit par des récréations bien organisées, soit par des promenades, soit enfin par l'enseignement rationnel de la gymnastique.

Jeux, promenades, gymnastique, voilà d'excellents moyens de satisfaire l'activité de l'enfant, sans porter préjudice à la discipline scolaire.

Les jeux variés, bien choisis, dirigés par le maître, détendent les membres de l'enfant après deux ou trois heures de travail et d'immobilité. Ce n'est point là du temps perdu ; après avoir bien joué et s'être bien récréé, l'élève sera mieux disposé à reprendre ses études.

Les jeux, ai-je dit, doivent être variés, parce qu'il faut que toutes les fonctions physiques et toute la musculature y soient intéressées ; choisis et dirigés par le maître, afin que tous les enfants y prennent part, et parce que ceux-ci sont portés parfois à se livrer à des jeux dangereux qui, loin d'assouplir et de fortifier leurs membres, les déformerait. Que le maître surveille les jeux de ses élèves, soit pendant les récréations, soit avant la classe.

Les promenades ! La marche est le meilleur moyen d'habituer l'enfant à la fatigue et de le distraire agréablement en même temps. On ne peut certainement pas exiger à l'école primaire une promenade quotidienne, d'autant plus que souvent l'enfant a une certaine distance à parcourir pour arriver en classe ; mais, le dimanche, pourquoi l'instituteur ne réunirait-il pas ses écoliers pour se promener avec eux ?

Tout en satisfaisant leur besoin d'activité, l'éducateur en profiterait pour compléter bien des points de son enseignement, pour s'en faire comprendre, pour s'attirer leur affection ; il acquerra ainsi sur ces jeunes intelligences une action profonde et combien précieuse.

Il me reste à parler de la gymnastique ; c'est là, me semble-t-il, le moyen le plus efficace pour favoriser le besoin d'activité de l'enfant. Par gymnastique, nous entendons la culture progressive et naturelle des forces du corps. Envisagée ainsi, elle est un puissant facteur

d'éducation. Sans parler ici des nombreux avantages que procure la gymnastique au point de vue physique : développement des membres, agilité, souplesse, force, correction d'une tenue défectueuse tendant au rétrécissement de la poitrine, etc., envisagée à notre point de vue de l'activité corporelle, combien la gymnastique n'est-elle pas éminemment recommandable ! Après une bonne leçon de gymnastique, le besoin d'activité de l'enfant est pleinement satisfait, si bien qu'il ne troublera plus l'ordre dans votre classe par ses mouvements intempestifs. Tous les maîtres qui ont sagement pratiqué l'enseignement de cette branche s'en sont bien trouvés.

Voilà, me semble-t-il, les moyens les plus propres à favoriser l'activité spontanée de l'enfant, sans porter atteinte à la discipline, qui doit toujours être sauvegardée en classe. N'oublions jamais cependant que le but de cette éducation n'est pas de former des athlètes, mais de développer normalement et de conserver les forces physiques que Dieu a mises à la disposition de chacun.

Développer à l'excès les muscles de l'enfant et oublier de développer son intelligence, son cœur, son âme, ses facultés supérieures, ce serait faire fausse route. Un éducateur chrétien se soucie d'abord de préparer pour demain des hommes élevés, c'est-à-dire portant la vérité dans l'intelligence et la vertu dans le cœur. Il serait inconsolable de ne pas s'efforcer de donner à la société et à l'Eglise de vrais chrétiens dans toute la force et toute la douceur de ce terme.

M. BRUNISHOLZ.

LA COMPOSITION FRANÇAISE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Il serait à souhaiter que ce livre ¹ fût entre les mains de tous les instituteurs, à qui il rendrait de réels services dans l'enseignement de la composition, toujours laborieux à l'école primaire.

L'auteur indique d'abord le but de cet enseignement : Habituer les élèves à penser juste ; les amener, par l'exercice de l'observation, de la réflexion et de l'imagination à trouver les idées d'un sujet donné, à les disposer dans un ordre logique, à les exprimer correctement. Puis, après avoir signalé les défauts les plus généraux des travaux des écoliers et leurs causes, il donne, et avec quelle compétence, les moyens d'y remédier.

Cette partie théorique est extrêmement soignée ; elle résume au mieux la pédagogie de la composition.

Ce qui nous intéresse plus encore, c'est la partie pratique, adaptée aux quatre degrés belges et précédée de directions pédagogiques très précises.

Au degré inférieur, l'auteur prévoit des entretiens familiers sur les personnes et les choses qui entourent l'enfant : a) les êtres, la famille, mon père, ma mère, etc. ;

¹ J.-J. Dresse, inspecteur de l'Enseignement, *La Composition française aux quatre degrés de l'Ecole primaire*, J.-B. Junion-Dresse, éditeurs, 11, Rue Haute, Wavre (Belgique).